

## FORMATION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE – TUTEUR EN ENTREPRISE

A-01

### PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA FORMATION

L'arrivée d'un alternant dans l'entreprise nécessite la désignation par l'employeur d'un tuteur ou maître d'apprentissage en fonction du contrat choisi, qui accompagnera l'alternant dans sa formation pratique et théorique.

Le tuteur ou maître d'apprentissage donne sa cohérence à la formation de l'alternant entre la partie en organisme de formation et celle en entreprise. Il assure également la liaison avec l'établissement de formation – [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr).

La Formation Maître d'Apprentissage – Tuteur en entreprise, permet une professionnalisation de ces acteurs incontournables des formations par alternance, en abordant les sujets centraux de l'accueil, l'intégration, la formation en entreprise, la relation CFA/Entreprise.

### OBJECTIFS

- Identifier le cadre réglementaire d'exercice des missions de maître d'apprentissage – tuteur en entreprise
- Construire ou faire évoluer le processus d'accueil d'un apprenti – stagiaire en entreprise
- Adapter sa communication aux différentes générations
- Transmettre et évaluer
- Comprendre la complémentarité Entreprise / CFA

### PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les droits et devoirs d'un maître d'apprentissage – tuteur en entreprise
- Le processus d'accueil et d'intégration d'un apprenti- stagiaire
- Communication, organisation et générations
- Transmettre et évaluer : comment favoriser les apprentissages en entreprise
- La complémentarité Entreprise / CFA

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation de la formation par les stagiaires.

Attestation de formation remise à chaque stagiaire.

### INTERVENANTS, OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

Intervenants : Formateurs, Conseiller Jeunes Entreprises, Conseillers Relation Entreprises, salariés de Bâtiment CFA Bretagne

*Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.*

### DUREE

7H (soit 1 jour)

### PUBLIC CONCERNE

Maître d'apprentissage  
Tuteur en entreprise

### PREREQUIS

#### Pour les maître d'apprentissage :

Les conditions de compétence professionnelle pour être maître d'apprentissage sont définies par convention ou accord collectif de branche. A défaut de convention ou d'accord collectif de branche, le maître d'apprentissage doit remplir les conditions suivantes :

-Être titulaire d'un diplôme, ou titre, du même domaine professionnel et d'un niveau au moins équivalent à celui visé par l'apprenti et d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

OU

-Justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti, ou être d'un niveau au moins équivalent.

#### Pour les tuteurs en entreprise :

Pour chaque salarié en contrat de professionnalisation, l'employeur doit obligatoirement désigner un tuteur pour l'accompagner. Celui-ci doit être un salarié qualifié de l'entreprise. Il doit être volontaire, confirmé et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en rapport avec la qualification visée. L'employeur peut-être lui même tuteur s'il remplit les conditions de qualification et d'expérience.

### CONDITIONS D'ACCES

Aucune condition,

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

### LIEUX DE FORMATION



## MODALITES D'INSCRIPTION

Sur dossier d'inscription.  
Session en INTER ou en INTRA.

## EFFECTIF

Ouverture d'une session à partir de 6 participants.

## MODALITES DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Plan de développement des compétences

## TARIF

**168 € Net de taxes** (prise en charge OPCO)

## DATES

Nous consulter pour toute demande de dates.

## Vous souhaitez en savoir plus ?

[www.batiment-cfa.bzh](http://www.batiment-cfa.bzh)

Taux d'insertion  
Journées Portes Ouvertes  
Découverte des métiers  
Conditions d'accessibilité

## Toutes nos offres de formation sur

[www.batiment-cfa.bzh](http://www.batiment-cfa.bzh)

*Mis à jour le 25/03/2025*